

huit chinois), douze seulement acceptèrent la consécration de l'intrus; le schisme était complet. Mais Mgr Bürger mourait peu après, le 28 août 1780 et Sallusti, blâmé par l'archevêque de Goa, frappé d'apoplexie, succombe le 16 septembre 1781. Au fond il faut bien reconnaître que si un véritable schisme éclata dans le diocèse de Pe King, grâce à l'âpreté de l'évêque de Macao, à la duplicité de la Propagande et à l'attitude de Ventavon et consorts, ce fut grâce surtout à la Propagande qui avait laissé vacant si longtemps le siège de Mgr Polycarpe de Souza, mort en 1757. L'ordre fut instantanément rétabli lorsqu'on eût donné la place de cet évêque à un véritable prélat et non à un aventurier comme Sallusti. En effet, le 22 juillet 1782, le Franciscain Alexandre DE GOUVEA était nommé évêque de Pe King et il arriva à son poste en janvier 1785; tout le monde se soumit immédiatement à son autorité.

Une question capitale restait à résoudre. A quelle Congrégation donnerait-on la succession des Jésuites de Pe King? On songea d'abord à la Société des Missions étrangères de Paris, puis on se tourna vers la Congrégation de la Mission (Lazaristes) qui accepta après avoir refusé trois fois; la substitution fut opérée par décret de Rome du 7 décembre 1783, approuvé par Louis XVI à Versailles, le 25 janvier 1784. On fit choix pour la mission de Nicolas-Joseph RAUX, qui devait être le nouveau Supérieur, Jean-Joseph GHISLAIN et le frère Charles PARIS, horloger; ils arrivèrent à destination en avril 1785 et surent se concilier les deux groupes rivaux. Mgr de Gouvea s'empressa de lever toutes les excommunications lancées par son prédécesseur et maintenues par la Propagande et, le 8 mai 1785, il donnait au Nan T'ang un mandement attestant que les actes qui subrogeaient, dans la mission de Chine, les Lazaristes aux Jésuites français avaient été lus et publiés dans son église.

Mgr de GOUVEA arriva à Pe King dans des circonstances difficiles; outre le schisme qui fut apaisé par sa nomination, il avait à protéger les nombreux missionnaires de province incarcérés dans les prisons de la capitale à la suite d'une ter-